

***Le week-end des 3 et 4 mars***

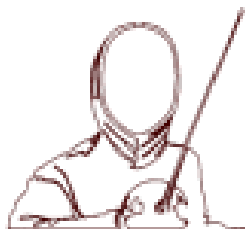
***TOURNOI INTERNATIONAL « NOTGER 2012 »***

***Une organisation du  
Cercle Royal d'Esgrime de la Sauvenière***

***En collaboration avec  
l'Échevinat de la Jeunesse et des Sports  
de la Ville de Liège***

**Hall Omnisports de la Constitution  
Boulevard de la Constitution, 82  
4020 LIÈGE Tél. : 04/ 341.22.97**

**Avec l'aide de la Province de Liège  
et de son Service des Sports**



**F.F.C.E.B**



**F.R.B.C.E**

**Sous le patronage de  
la F.F.C.E.B. et de la F.R.B.C.E**

## Programme des épreuves

### Samedi 3 mars 2012

#### **16<sup>ème</sup> Challenge « LE PERRON LIÉGEOIS » Épée masculine**

Appel des tireurs à 9 h.00 \* — Début de la compétition: 9 h.30  
Finale prévue vers 16 h.

#### **16<sup>ème</sup> Challenge « LI TORE » Épée féminine**

Appel des tireurs à 11 h.30 \* — Début de la compétition: 12 h.00  
Finale prévue vers 16 h.

### Dimanche 4 mars 2012

#### **16<sup>ème</sup> Challenge de « L Échevinat des Sports » Fleuret masculin**

Appel des tireurs à 9 h.30 \* — Début de la compétition: 10h.00  
Finale prévue vers 16 h.

#### **25<sup>ème</sup> Challenge « Maître Jean GOFFIN » Sabre masculin**

Appel des tireurs à 11 h.30 \* — Début de la compétition: 12 h.00  
Finale prévue vers 16 h.

#### **13<sup>ème</sup> Challenge « NANESSE » Fleuret féminin**

Appel des tireuses à 12 h.00 \* — Début de la compétition: 12 h.30  
Finale prévue vers 16 h.

#### **20<sup>ème</sup> Challenge « VILLE de LIÈGE » Sabre féminin**

Appel des tireuses à 13 h.00 \*- Début de la compétition: 13 h.30  
Finale prévue vers 16 h.

- **Scratch 1/4 h. avant le début de la compétition**

#### **6<sup>ème</sup> Challenge « PROVINCE DE LIEGE »**

Inter Cercles

# **TOURNOI INTERNATIONAL « NOTGER 2012 »**

**3 et 4 mars 2012**

*Sous le patronage de  
La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime.  
La Ligue Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique.  
Avec l'aide de  
L'Echevinat de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Liège  
La Province de Liège et de son Service des Sports*

## **Règlement des épreuves.**

Les épreuves sont ouvertes aux tireuses et tireurs belges et étrangers seniors, juniors ou cadets en possession de la licence nationale 2011-2012 (Celle-ci devra être présentée à l'inscription).

Elles se tireront en un ou deux tours de poules, élimination directe sans repêchage ou en poule unique suivant le nombre d'inscrits.

Les tireurs et tireuses s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité.  
La tenue et le matériel seront conformes aux normes FIE.  
La sous-veste 800 N est obligatoire.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident et de vol.

Les Cercles présentant un minimum de trois tireurs ou tireuses par armes sont invités à mettre un Président de Jury à la disposition du Directoire Technique pendant la majeure partie de l'épreuve. Ou de s'acquitter d'un droit d'inscription complémentaire de 50 € (choix à préciser lors de l'inscription). Dans le cas de manque de juges, les tireurs ou tireuses pourront être amenés à juger leur poule.  
Les Présidents de jury se verront octroyer un repas accompagné de boissons.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le dit règlement si les circonstances l'exigent.

Le Directoire Technique est seul souverain pour toutes décisions.

Toutes les épreuves se dérouleront aux armes électriques.

Le droit d'inscription est fixé à 10 € et sera perçu à l'arrivée des tireuses et tireurs.

Il y aura possibilité de se restaurer à la cafétéria.

Les inscriptions, (nom, prénom, nationalité, date de naissance, numéro de licence, arme et challenge) doivent parvenir pour **mercredi 29 février 2012** à :

**Monsieur Guy GOFFIN**

**Thier de la Chartreuse, 83  
4020 LIEGE**

**Tél. et Fax : 04/342.45.75 - GSM : 0474/981.124**

**Email : [guy.goffin@cybernet.be](mailto:guy.goffin@cybernet.be)**

**Cite C.R.E. SAUVENIERE : [www.escrime-sauveniere.be](http://www.escrime-sauveniere.be)**

# ACCÈS PAR AUTOROUTES

## 1. AUTOROUTE E 25

Venant de VISE—MAASTRICHT, direction HUY - CENTRE (trémie)  
- Quai du Barbou Hall de la « Constitution »

## 2. AUTOROUTE de BRUXELLES E 40

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).

## 3. AUTOROUTE de WALLONIE

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).

## 4. AUTOROUTE des ARDENNES

Sortie n° 38 (direction GRIVEGNEE, ANGLEUR, « Belle-Île ») suivre les indications «CENTRE», prendre direction (E 25 - E 40 MAASTRICHT - AACHEN) prendre la bande de gauche « TRANSIT » des quais jusqu'à la sortie (Pont de Bressoux « La Batte » « Opéra ») - Traverser le pont, continuer tout droit jusqu'aux feux de signalisation (BAVIÈRE) - Tourner à droite sur le boulevard de la Constitution. (« Opéra »)

Cite Ville de Liège : [www.liege.be/actualites/default.htm](http://www.liege.be/actualites/default.htm)

Cite Maison des Sports : [www.plgsports.be](http://www.plgsports.be)